



Communiqué de presse

Coire, le 15 mai 2020

Prise de position relative à [lv. pa.19.475 « Réduire le risque de l'utilisation de pesticides »](#)

Des objectifs ambitieux, des mesures librement choisies

Une trajectoire de réduction est un instrument efficace et équitable pour l'agriculture. Elle permet de trouver des solutions innovantes et encourageant l'esprit d'entreprise pour réduire l'impact environnemental de la production alimentaire. L'Alliance Agraire se félicite donc de l'initiative parlementaire 19.475, mais souligne dans sa prise de position l'importance de fixer des objectifs mesurables et ambitieux.

La réalisation insuffisante des objectifs environnementaux est devenue un problème pour l'agriculture suisse. Le problème a été reconnu, mais les déficits sont souvent ignorés. L'Alliance Agraire se félicite que la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats (CER-E) soit devenue proactive dans la voie de la réduction des pesticides (lv. pa 19.475). En plus de directives claires, les acteurs reçoivent un soutien et une liberté dans la mise en œuvre.

Dans sa prise de position relative au projet de loi, l'Alliance Agraire insiste notamment pour :

- que des objectifs de réduction d'au moins 50% d'ici 2027, 70% d'ici 2035 et 90% d'ici 2040 soient inscrits dans la loi sur l'agriculture ;
- que la mesure de la réalisation des objectifs soit fondée sur des indicateurs scientifiquement étayés et des données précises sur la toxicité et l'exposition
- car la création d'un système d'information centralisé pour toutes les applications commerciales et professionnelles est non seulement judicieuse mais aussi attendue depuis longtemps ;
- que la notion d'interprofession soit définie de manière à ce que les organisations de labels et de producteurs puissent également être soumises à cette obligation ;
- que la trajectoire de réduction favorise les activités permettant d'atteindre des objectifs tels que « agriculture suisse sans pesticides » ou « culture céréalière suisse sans pesticides », « culture fruitière réduit les risques de 50% » ou « augmenter la proportion de vin biologique dans les Grisons » ;
- que la Confédération examine la réalisation des objectifs deux ans avant l'échéance et, si nécessaire, prenne des mesures supplémentaires.

Si les objectifs ne peuvent être atteints, l'Alliance Agraire propose, entre autres, une taxe d'incitation sur les pesticides basée sur la toxicité. L'Alliance Agraire est convaincue que la trajectoire de réduction aidera l'agriculture à faire face aux exigences nombreuses et variées.

Alliance Agraire : L'Alliance Agraire regroupe 19 organisations des milieux des consommateurs-trices, de la protection de l'environnement et des animaux ainsi que de l'agriculture. Elle est au service du dialogue entre la fourche et la fourchette. L'Alliance Agraire accompagne la politique agricole suisse depuis le début des années 1990, elle prend en considération toute la chaîne de valeur ajoutée et est politiquement indépendante.

Informations générales : [Document de position de l'Alliance Agraire](#) sur le bien-être des animaux, la trajectoire de réduction et les pesticides.

Prise de position lv. Pa 19.475: Prise de position complète [téléchargeable ici](#).

Contact: Agrarallianz | Alliance Agraire, Kornplatz 2, 7000 Coire; info@agrallianz.ch